



Tél: 03 22 52 18 93

Honoraires de négociation

Pourquoi payer plus cher ailleurs ?

< à 100 000 €	5 000€
de 100 001 € à 200 000 €	5%
de 200 001 € à 300 000 €	4.5%
> à 300 001 €	4%

* Les frais d'agence s'entend T.T.C du montant de la transaction hors frais de notaire.

* frais d'estimation de biens immobiliers 80€ T.T.C

Votre Conseil

Immobilier



Toutes nos annonces sur www.cpcnego.fr